

Rapport annuel de mise en œuvre PCIA 2016

ANNEXE 1 : RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Rappel

En vertu de l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) no 1303/2013, un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens est mis à la disposition du public. Il présente le contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

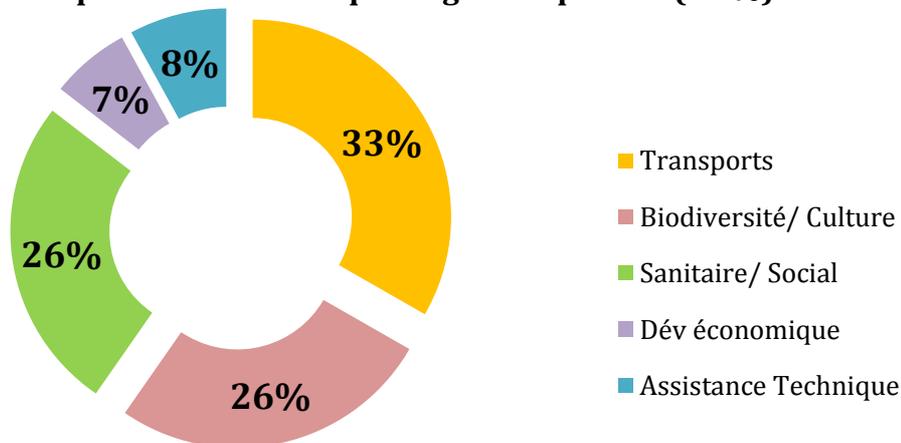
Organisation

Le Secrétariat Technique Conjoint a été réparti au sein du Pôle Affaires Européennes (PAE) de la CTG, autorité de gestion du Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA) sur 2014-2020. Les trois directions du PAE (pilotage, instruction, gestion) comprennent désormais des services interconnectés dédiés à la mise en œuvre du programme

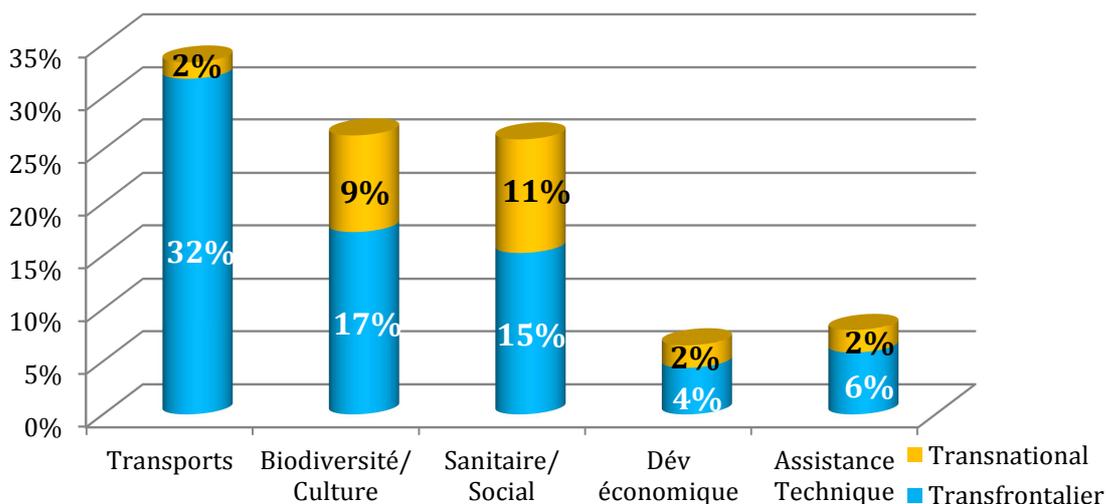
Maquette du programme

La maquette du Programme de Coopération Interreg Amazonie s'élève à 18,89M€. Elle se répartie de la manière suivante, sur 5 axes, qui eux-mêmes se divisent en deux volets, Transfrontalier (TF) et Transnational (TN) :

Répartition de la maquette globale par axe (en %)



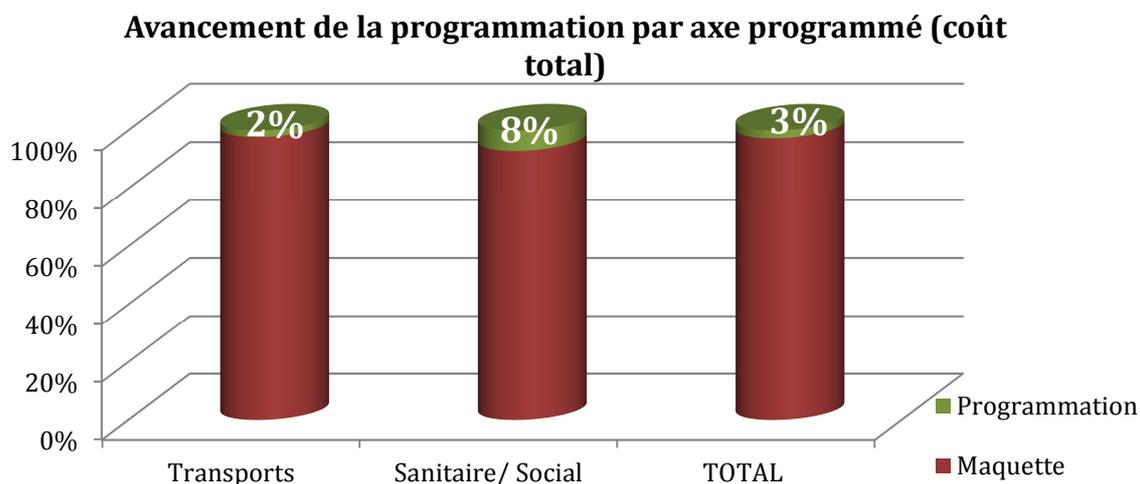
Répartition de la maquette par volet et par axe (en %)



La maquette se décline sur 5 axes répartis sur 2 volets. Au total il y a donc 10 axes sur le PCIA. L'axe 1, relatif aux transports concentre l'essentiel des crédits avec une enveloppe de 6,3M€ dont l'essentiel (6M€) relève du volet transfrontalier. Elle renvoie notamment au projet de bac à grande capacité sur le Maroni, pour lequel une grande partie des crédits est a priori réservée. Les axes 2 et 3, relevant respectivement de la biodiversité/culture et du sanitaire/ social, disposent d'enveloppes équivalentes (près de 5M€), réparties entre les deux volets TN et TF. Enfin, l'axe 4, orienté vers le développement économique, est lésé avec une enveloppe relativement faible (1,2M€), inférieure à celle de l'assistance technique du programme (1,5M€).

Etat d'avancement de la mise en œuvre du programme

Au 31 décembre 2016, la programmation a démarré timidement. En effet, le Comité de suivi et de sélection, qui se sont tenus en octobre 2016, a permis d'instruire et de valider 2 projets représentant 765 860€ en coût total dont 555 860€ de FEDER-CTE, soit 3% de programmation en CT mais également en UE.



Néanmoins, l'AG ne présage pas de risques importants quant à l'atteinte des indicateurs du cadre de performance en 2018 car des appels à projets seront lancés en 2017 afin de booster la programmation de façon ciblée. Aussi, malgré la non-disponibilité de certains logiciels, les maquettes financières, les indicateurs ainsi que d'autres informations spécifiques au Programme de coopération ont été stabilisés, dès juin 2016.

Par ailleurs, un agent par service est dédié spécifiquement au PCIA afin de permettre une articulation optimale entre l'instruction, le pilotage, la gestion et les systèmes d'information.

En outre, on constate que depuis le lancement officiel de la programmation du PCIA, les porteurs se sont présentés au fil de l'eau, afin de déposer un dossier ou prendre des informations complémentaires leur permettant de mieux structurer leurs projets ou d'être redirigés vers un autre fonds.

Les deux projets programmés en 2016 correspondent :

Axe 2 : Transports (Volet Transnational) : l'Étude de cabotage porté par le Grand Port maritime consiste à la réalisation d'une étude prospective sur les possibilités de mise en œuvre d'un dispositif de cabotage à l'échelle régionale et interrégionale. A termes, cette étude permettrait d'établir la desserte des différentes zones d'activités portuaires du littoral du Plateau des Guyanes (Guyane, Amapa, Parà et Suriname).

Axe 6 : Sanitaire/ social (Volet Transnational) : le Rempart anti-vectoriel porté par la Croix-Rouge permettra à termes, de mieux prévenir les risques épidémiques et de renforcer la prise en charge des éventuels malades à l'échelle des territoires concernés. Les populations

des communes isolées et/ou enclavées seront positivement impactées dans la mesure où le projet prévoit une approche communautaire à l'échelle des villages et quartiers.

Par ailleurs, plusieurs actions de communications sur le PCIA, ont été réalisées courant 2016. Des informations sur le programme et ses critères de sélection ont été diffusées durant *les comités de sélection et de suivi*, d'octobre 2016 notamment ; tandis que le secrétariat technique conjoint a contribué à de la Commission Mixte Transfrontalière ou encore de la Conférence pour la Coopération dans la zone Antilles-Guyane. Un ensemble de fascicule déjà disponible au public.

Pour en savoir plus : <https://www.ctguyane.fr/cat/fonds-europeens/>
<https://fr-fr.facebook.com/pg/EuropeEnGuyane/>
@EuropeEnGuyane